

Considérant que la prostitution est étroitement liée à la criminalité organisée et notamment à la traite des femmes et des enfants, le CNFL défend une position abolitionniste et se prononce en faveur d'une législation agissant directement sur la demande de « services sexuels »



Prostitution

Conférence 5 novembre 2012 17h00-19h30

Organisée par le Conseil National des Femmes du Luxembourg en collaboration avec le Lobby Européen des Femmes

Adresse du Jour: Banque de Luxembourg|bd Royal|Luxembourg-Ville

Programme:

- Ouverture – Monique Laroche-Reeff, Présidente du Conseil National des Femmes du Luxembourg.
- Présentation de la situation en France - Danielle Bousquet et Guy Geoffroy, rapporteurs de la mission parlementaire française d'information sur la prostitution.
- Discussion avec la salle.
- La situation en Europe et la position du LEF – Pierrette Pape, Coordinatrice de la campagne du Lobby Européen des Femmes (LEF) « Ensemble pour une Europe libérée de la prostitution ».
- Discussion avec la salle.
- Projection du documentaire du LEF « Pas à vendre », réalisé par Marie Vermeiren, 2006, Belgique, 22 minutes.
- Fin de la conférence.

Veillez confirmer votre présence au plus tard le 31 octobre:

par mail: secretariat@cnfl.lu - tél: 29 65 25 - fax: 29 65 24

Avec le soutien financier du Ministère de l'Égalité des chances et du programme communautaire pour l'emploi et la solidarité sociale – PROGRESS (2007-2013)



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Égalité des chances